

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

ASSEMBLEE NATIONALE

IV^E REPUBLIQUE

VII^E LEGISLATURE

**SESSION SPECIALE D'INSTALLATION
DE LA SEPTIEME LEGISLATURE
DE LA QUATRIEME REPUBLIQUE**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
PLENIERE DU LUNDI 18 JANVIER 2016**

Président de séance :

Monsieur Bénéwendé Stanislas SANKARA
Premier vice-président de l'Assemblée nationale

Secrétaires de séance :

- **Monsieur Salifo TIEMTORE**
Premier secrétaire parlementaire
- **Monsieur Maxime KONE**
Deuxième secrétaire parlementaire

Ordre du jour :

- **Validation du mandat de sept (07) députés suppléants.**

L'Assemblée nationale s'est réunie en séance plénière, le lundi 18 janvier 2016 dans la matinée, sous la présidence de Monsieur Bénéwendé Stanislas SANKARA, premier Vice-président de l'Assemblée nationale, assisté au présidium de Messieurs Salifo TIEMTORE et de Maxime KONE, respectivement premier et deuxième secrétaire parlementaire de l'Assemblée nationale, assurant les fonctions de secrétaires de séance.

Le Président fait son entrée dans l'hémicycle. Les députés et le public se lèvent pour l'accueillir, pendant qu'il gagne le fauteuil présidentiel.

-Il est 11 heures-

Le Président

Mesdames, messieurs les députés, la séance est ouverte.

Monsieur le secrétaire parlementaire veuillez procéder à l'appel nominal des députés.

M. Maxime KONE

Deuxième secrétaire parlementaire

Bonjour tout le monde.

(Le député Maxime KONE, deuxième secrétaire parlementaire procède à l'appel nominal des membres de l'Assemblée nationale)

Alors nous avons au total :

- **11 absents excusés,**
- **06 députés absents,**
- **00 procuration,**
- **110 députés présents,**
- **110 votants.**

Voici monsieur le Président la situation des présences.

Le Président

Y a-t-il des députés qui sont arrivés après l'appel ? Député SORGHO !

Donc ça fait **111 présents.**

Merci monsieur le Secrétaire parlementaire.

L'Assemblée nationale est toujours en nombre pour délibérer et pour régler son ordre du jour.

Mesdames et messieurs les députés, les évènements tragiques survenus dans notre pays le vendredi 15 janvier 2016, nous ont amenés à modifier notre ordre du jour, en vue de recevoir ce lundi 18 janvier 2016 Son Excellence Monsieur le Premier ministre.

Toutefois, eu égard à l'arrivée du Président Yayi BONI du Benin ce jour même à 10 heures, notre séance aura lieu demain 19 janvier 2016 autour du même ordre du jour.

Mesdames, messieurs les députés, les évènements du 15 janvier 2016 ont endeuillé le peuple burkinabè, un deuil national de 72 heures a été décrété pour compter du dimanche 17 janvier 2016.

Je vous invite à cette occasion à vous mettre debout en vue d'observer un temps de recueillement en la mémoire des disparus et souhaiter un prompt rétablissement aux blessés.

[Tout le monde se tient debout et observe la minute de silence]

Je vous remercie.

Suite aux nominations au gouvernement le 12 janvier 2016 par décret 2016-003/PRES/PM portant composition du gouvernement, de 07 députés, les sièges desdits députés sont devenus vacants.

En application des dispositions de l'article 160, alinéa 2 du code électoral, il a été fait appel aux suppléants pour occuper les sièges devenus vacants.

Nous allons procéder à la validation du mandat des députés suppléants. Cette validation se fera par acclamation, conformément à l'article 6 du règlement de l'Assemblée nationale. Chaque député à l'appel de son nom se mettra debout en vue de faire valider son mandat.

L'appel se fera par ordre alphabétique.

Ainsi donc, nous allons y procéder comme cela a été dit et je commence par monsieur BADIARA Michel, premier suppléant sur la liste des candidatures de l'union pour la renaissance parti sankariste, (UNIR-PS) Houet dans la circonscription électoral de ladite province.

Merci.

(Monsieur BADIARA Michel se lève, se présente à l'Assemblée qui l'acclame).

Merci.

Monsieur COMPAORE Gaoussou, premier suppléant sur la liste des candidatures du MPP dans la circonscription électorale du Bazèga.

(Monsieur Gaoussou COMPAORE se lève, se présente à l'Assemblée qui l'acclame).

Madame ILBOUDO /MARSHALL Hélène Marie Laurence, première suppléante sur la liste des candidatures MPP dans la circonscription électorale du Kadiogo.

(Madame Hélène Marie Laurence ILBOUDO /MARSHALL se lève, se présente à l'Assemblée qui l'acclame).

Monsieur OUEDRAOGO Boubacar, premier suppléant sur la liste des candidatures MPP/Yatenga.

(Monsieur Boubacar OUEDRAOGO se lève, se présente à l'Assemblée qui l'acclame).

Madame SAWADOGO/OUEDRAOGO Honorine, Wendingoudi première suppléante sur la liste des candidatures du PAREN, liste nationale.

(Madame W. Honorine SAWADOGO/OUEDRAOGO se lève, se présente à l'Assemblée qui l'acclame).

Monsieur SIB Bébé Justin, premier suppléant sur la liste des candidatures du MPP dans la circonscription électorale du Poni.

(Monsieur Bébé Justin SIB se lève, se présente à l'Assemblée qui l'acclame).

Monsieur TAPSOBA Alexandre Siguian Ousmane, premier suppléant sur la liste des candidatures du MPP dans la circonscription électorale du Ganzourgou.

(Monsieur Alexandre Siguian Ousmane TAPSOBA se lève, se présente à l'Assemblée qui l'acclame).

Il en a ainsi été décidé !

Je vous adresse toutes mes félicitations et vous exhorte à vous inscrire le plus tôt possible dans les commissions générales déjà existantes.

L'ordre du jour de notre séance est... n'est pas encore épuisé, (*Rires de l'assistance*) sous réserve d'une annonce à savoir que c'est simplement pour préciser que demain, comme cela a été indiqué dans notre propos, il s'agira du ministre de l'intérieur qui sera reçu conformément aux dispositions de notre règlement, en lieu et place de Son Excellence monsieur le Premier ministre.

Je rappelle que la séance de demain est prévue pour 11 heures.

Donc l'ordre du jour est cette fois-ci épuisé et la prochaine séance aura bel et bien lieu demain 19 janvier à 11 heures.

Je vous remercie.

(*Acclamations*)

La séance est levée.

-Il est 11 heures 15 minutes-

*Ainsi fait et délibéré en séance publique,
à Ouagadougou, le 18 janvier 2016.*

Pour le Président
de l'Assemblée nationale,
le Premier Vice-président



Bénéwendé Stanislas SANKARA

Le Secrétaire de séance

Maxime KONE

Deuxième secrétaire parlementaire